

Protocole de participation citoyenne officialisé

Le 9 Août 2018 en Mairie, une cérémonie était organisée pour officialiser la signature du protocole de participation citoyenne entre la commune, la gendarmerie d'Amanvillers et les services de l'état.

Ce dispositif, mis en place par la commune s'appuie sur l'engagement de citoyens volontaires en les associant à la protection de leur propre environnement sous le contrôle de l'état, afin de lutter contre les phénomènes de délinquance.

Le protocole de la participation citoyenne doit, en effet, permettre de créer un réseau, sur le terrain et dans la proximité, mais aussi via des correspondants pour encourager les habitants à alerter rapidement les forces de l'ordre ou la gendarmerie d'Amanvillers en cas de problème.

Au cours de la cérémonie, il a été rappelé que par un geste simple, comme un relevé de plaque d'immatriculation, ou le signalement d'une personne suspecte, un acte de délinquance, peut être mis en échec et son auteur interpellé. Il est rappelé aux citoyens de ne pas hésiter à prévenir le 17 pour signaler tous les comportements suspects. A noter qu'en Février, des individus suspects ont été arrêtés par la gendarmerie, grâce à l'alerte d'une habitante, les gendarmes ont pu mener à bien leurs investigations et mettre sous les verrous 4 individus qui étaient en train d'œuvrer activement dans la commune.

Madame la Maire, Monsieur le premier adjoint, Monsieur le Préfet, la brigade de gendarmerie et les élus se félicitent de pouvoir compter sur des citoyens investis, engagés qui ont souhaité faire preuve de solidarité, pour sensibiliser leur entourage à ces problèmes et pour relayer à la gendarmerie, tous les éléments qui pourraient les aider à identifier les auteurs de cambriolages ou d'actes de délinquance.

Cette nouvelle signature porte à 60 le nombre de conventions de participation citoyenne dans la Moselle. Monsieur le Préfet s'en félicite.

Monsieur le préfet a confirmé la nécessité de garder ces bons réflexes qui sont importants et ces liens sociaux méritent d'être encouragés dans nos sociétés modernes, comme souligné par Madame la Maire. Cette solidarité permet de protéger nos enfants, et de préserver nos biens.

Reste maintenant à faire vivre ce tissu de bénévoles et engager notre commune dans une quête constante de tranquillité et de respect.

Un pot convivial a clôturé cette cérémonie et permis un sympathique moment d'échanges entre tous.